

CALENDRIER DE PLACE EN FRANCE POUR L'ANNEE 2021

JOURS DE FERMETURE EN SUS DES SAMEDIS ET DIMANCHES

Dates		Jours fériés légaux en France*	Jours de fermeture		
			TARGET2	T2S ³	CEPC ⁴
Vendredi 1 ^{er} janvier	Jour de l'an	Férié	X	X	X
Vendredi 2 avril	Vendredi Saint	-	X	-	X
Lundi 5 avril	Lundi de Pâques	Férié	X	-	X
Jeudi 13 mai	Ascension	Férié	-	-	X
Lundi 24 mai	Lundi de Pentecôte	Férié	-	-	X
Mercredi 14 juillet	Fête Nationale	Férié	-	-	X
Lundi 1 novembre	Toussaint	Férié	-	-	X
Jeudi 11 novembre	Armistice	Férié	-	-	X

Légende

X : jours fermés pour les systèmes concernés

* : les jours de la fête du travail (1^{er} mai), de la victoire (8 mai) et de Noël (25 décembre) tombent un samedi. Le jour de l'Assomption (15 Août) tombe un dimanche.

Systèmes dont le règlement interbancaire est effectué par TARGET2

- Système de règlement de gros montant : EURO1
- Système de compensation : LCH.SA
- Systèmes de règlement-livraison titres : T2S (TARGET2-Securities)
- Systèmes de paiement de détail tels que STET CORE (FR), STET SEPA (EU), ABE STEP2
- Systèmes de paiement instantané : TIPS⁵, STET IP (EU), ABE RT1

Les systèmes informent directement leurs utilisateurs des spécificités de leurs horaires d'ouverture ou de service minimum pour certains jours particuliers.

Remarques

- Lorsqu'une date de règlement a été spécifiée un jour où le système concerné est fermé, ou ouvert aux échanges seulement, la profession reporte le règlement interbancaire au premier jour d'ouverture suivant de ce système, excepté pour le paiement instantané.
- Il est précisé que les jours ouvrés TARGET2, même s'ils sont fériés en France, sont à prendre en compte dans les délais interbancaires de présentation, de rejet des opérations et/ou opérations connexes, y compris pour les chèques circulants.

³ Seules les opérations de transfert de « titres » sans règlement seront possibles les 2 et 5 avril

⁴ Centre d'Echange Physique des Chèques

⁵ TIPS : Target Instant Payment Settlement